

PROCÈS – VERBAL

Réunion du Conseil des Suisses de l'étranger

Date 10 août 2018

Lieu Salle de Théâtre, Centre de culture et de congrès La Poste
La Poste-Platz 4, 3930 Viège

Horaire 9h00 à 17h00

Ordre du jour

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion du 10 mars 2018
3. Information
 - 3.1. Mutations du CSE
 - 3.2. Thèmes politiques
 - 3.3. Président - Comité- Direction
 - 3.4. DFAE
 - 3.5. Intergroupe parlementaire
4. Hommage aux victimes suisses du national-socialisme (1933-1945)
5. Budget 2018 : Subventions de la Confédération
6. Recommandations de vote de l'Organisation des Suisses de l'étranger
 - 6.1. Proposition de John McGough
 - 6.2. Proposition d'A. Brunner
 - 6.3. Proposition du Comité
7. Règlements sur le défraiement des membres du CSE
8. E-voting : Pétition en ligne
9. Initiative pour l'autodétermination : débat contradictoire et décisions sur une recommandation de vote
10. Assurance maladie – Etat des lieux et prochaines étapes
11. Suisse Tourisme : Présentation de Martin Nydegger
12. Congrès 2019 : Propositions de thèmes
13. Information intégrée
 - 13.1. Revue Suisse
 - 13.2. Fusion des sites Web
14. Groupe de travail Muheim - Représentativité du CSE - Recommandations
15. Représentation directe des Suisses de l'étranger au Conseil national - Proposition du « Groupe » Croset

16. Forum de discussion
17. Reconnaissance d'associations par l'OSE
 - 17.1. Association Suisse Algarve
 - 17.2. Swiss-American Society of Atlanta Inc.
 - 17.3. Suizos de Valencia
18. Divers

* Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce texte. Elle englobe bien entendu aussi la formule féminine.

Ordre de traitement des points de l'ordre du jour :

1.; 2.; 3.; 3.1.; 3.2.; 3.3.; 3.4.; 3.5.; 4.; 5.; 6.; 7.; 9.; 11.; 8.; 10.; 16.; 12.; 13.1.; 13.2.; 14.; 15.; 17.1.; 17.2.; 17.3.; 18.

Remarque : Ce procès-verbal est un résumé.

Pour des informations détaillées, consultez l'enregistrement de la retransmission en direct sur notre chaîne YouTube.

Matinée : https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=pLG_xJv4j5k

Après-midi : https://www.youtube.com/watch?v=Y_eJRlcFqPM

Résumé des décisions prises par le CSE lors de sa séance du 10.8.2018

A. <u>Procès-verbal de la séance du 10.3.2018</u> : a été approuvé.
B. <u>Hommage aux victimes du national-socialisme</u> : la proposition du Comité de lancer une réflexion sur la création d'un lieu commémoratif pour les victimes du national-socialisme a été approuvé à une large majorité, sans voix contraire et avec 7 abstentions.
C. <u>Budget de la « Revue Suisse »</u> : approuvé à une large majorité.
D. <u>Recommandations de vote au nom de l'OSE</u> : La proposition du Comité suivante: « <i>Les mots d'ordre sont adoptés par le CSE. Si, pour des raisons de délais, cela n'est pas possible, la compétence d'adopter des mots d'ordre revient au Comité</i> » a été adoptée à une large majorité.
E. <u>Règlement pour le défraiement des membres du Conseil des Suisses de l'étranger</u> : adopté à une large majorité contre 2 voix et sans abstention.
F. <u>Pétition en ligne sur le vote électronique</u> : le lancement d'une pétition en ligne demandant au Conseil fédéral et au parlement de rendre le vote électronique accessible à toutes les Suissesses et à tous les Suisses de l'étranger d'ici à 2021 a été adopté par 94 voix contre 0 et 2 abstentions. La pétition peut être signée sous : www.evoting2021.ch
G. <u>Initiative pour l'autodétermination</u> décidé, par 78 voix contre 2 et 12 abstentions, de recommander de voter « non » à l'initiative pour l'autodétermination.
H. <u>Thème du Congrès des Suisses de l'étranger 2019</u> : le thème « <i>Quel monde pour demain ?</i> » a été adopté par 59 voix contre 37, comme thème pour le Congrès des Suisses de l'étranger 2019.
I. <u>Élections fédérales 2019</u> : décidé de consacrer, dans le cadre du congrès 2019, la matinée du samedi 17 août 2019 aux élections fédérales avec notamment l'organisation d'une table-ronde politique.
J. <u>Groupe de travail « Muheim » sur la représentativité du CSE</u> : voté, à une large majorité, la proposition du groupe de travail « Muheim » demandant la création de liens entre l'OSE et les groupes virtuels et de la mettre en œuvre.
K. <u>Groupe « Croset » sur la représentation directe des Suisses de l'étranger au parlement</u> : décidé, à une large majorité, de donner au mandat au groupe « Croset », jusqu'ici formé de manière informelle, d'étudier en détail la question de la représentation directe des Suisses de l'étranger au parlement.
L. <u>Reconnaissance d'associations par l'OSE</u> : Les associations suivants ont été reconnues à l'unanimité : Association suisse Algarve ; Swiss-American Society of Atlanta Inc. ; Suizos de Valencia.

Ouverture de la séance / accueil par le président

Remo Gysin, président de l'OSE, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à tous pour la troisième réunion de la législature 2017-2021 à Viège. Il salue en particulier les personnes suivantes présentes en début de séance :

- Les représentants du DFAE : Johannes Matyassy, directeur de la Direction consulaire, et Simone Flubacher, déléguée aux relations avec les Suisses de l'étranger
- Les représentants de Suisse Tourisme : Martin Nydegger, Directeur de Suisse Tourisme et Federico Sommaruga, Directeur des marchés émergents et projets spéciaux
- Peter Schibli, ancien directeur de swissinfo
- Manfred Bühler, Conseil national (UDC / BE)
- Carlo Sommaruga, Conseil national (PS / GE)
- Le président d'honneur Jacques-Simon Eggly

Les absents sont excusés.

Les membres élus ultérieurement au sein du CSE :

- Robert Beitzmeier (Suppléant Autriche)
- Chiara Bersano (Suppléante USA)
- Ivana Stefkova (Déléguée République tchèque).

Bienvenue à tous.

Sarah Mastantuoni, Directrice de l'OSE, propose les personnes suivantes comme scrutateurs : Peter Schibli (Suisse), Ivo Dürr (Autriche) et Arwed Buechi (Italie).

Remo Gysin demande une minute de silence en hommage à Olivier Perrottet (délégué du Pérou), décédé le 8 mai 2018.

Décision:

- Les trois scrutateurs proposés sont nommés tacitement.

1.1. Constatation du quorum

Le Conseil au début de la séance compte 128 membres avec droit de vote, dont 97 sont présents au début de la réunion. Le quorum requis d'un tiers (soit 43 voix) est atteint.

1.2. Approbation de l'ordre du jour

Proposition d'ordre du jour : Le point 16 de l'ordre du jour est inversé avec le point 12.

Décisions :

- Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.
 - L'ordre du jour modifié est adopté tacitement.
-

2. Procès-verbal de la réunion du 10 mars 2018

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 12 avril 2018.

Les modifications demandées ont été apportées et le procès-verbal a été publié sur www.aso.ch.

Il n'y a pas d'autres commentaires sur le procès-verbal.

Décision :

Le procès-verbal a été approuvé. Le Président remercie la rédactrice Ana-Karin Eidelstein.

3. Information

3.1. Mutations au CSE

Remo Gysin annonce qu'il s'agit de la dernière réunion de Peter Schibli, jusqu'il y a peu, directeur de swissinfo. Swissinfo est un partenaire apprécié qui a toujours soutenu l'OSE. Il remercie Peter Schibli pour ses nombreuses années d'engagement envers les Suisses de l'étranger et ses nombreuses suggestions constructives, et lui souhaite beaucoup de succès pour l'avenir.

Max Hausammann (Allemagne) informe du déménagement de Lukas Bucheli en Asie et de sa démission du comité de l'OSE -Allemagne ainsi que du CSE.

3.2. Thèmes politiques

Remo Gysin félicite la conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier (PS/GE), membre de l'Intergroupe parlementaire *Suisses de l'étranger*, pour son élection à la présidence de l'Assemblée interparlementaire du Conseil de l'Europe. L'OSE l'a officiellement félicitée par écrit.

Laurent Wehrli (Suisse) présente la situation du vote électronique, pour lequel un soutien au niveau politique est encore nécessaire. Tout le monde n'est pas encore convaincu par ce canal de vote. Il faut donc souligner l'importance pour les Suisses de l'étranger de pouvoir participer aux votations. En ce qui concerne l'AVS, des questions subsistent concernant les Suisses de l'étranger et de l'intérieur, comme la question du droit aux prestations complémentaires.

Filippo Lombardi (Suisse) présente la situation de la question bancaire. Les problèmes n'ont pas encore été résolus, mais il existe un certain soutien politique dans ce domaine. Il y a un an, le CSE a présenté des propositions visant à obliger les banques d'importance systémique, y compris PostFinance, à proposer aux Suisses de l'étranger des comptes à des frais raisonnables. Les banques se seraient opposées à ces changements législatifs et auraient pu convaincre une majorité de parlementaires. En même temps, des négociations avec les banques d'importance systémique avaient été entamées dans le but de trouver une solution pour les Suisses de l'étranger. L'OSE discutera avec la Banque cantonale de Genève (BCGE) afin de faire le point sur le partenariat. Par ailleurs, un contact avec l'ombudsman des banques suisses sera établi et le dialogue avec les banques et PostFinance sera approfondi. S'il n'est pas possible d'atteindre les objectifs d'ici le prochain congrès, le Comité est d'avis qu'il s'agira de soumettre des interventions parlementaires début 2020.

Remo Gysin exprime sa reconnaissance aux parlementaires pour leur engagement. La situation concernant la problématique bancaire reste insatisfaisante, mais de petits progrès sont réalisés, comme notamment avec le contrat avec la BCGE. L'OSE dépend des observations des Suisses de l'étranger. Dans certains cas individuels, il peut également être utile de contacter l'ombudsman des banques, Marco Franchetti (www.bankingombudsman.ch/).

Beat Knoblauch (Australie) estime qu'il ne faut pas oublier que la confusion dont les Suisses de l'étranger ont hérité provient de l'échange automatique d'informations au niveau international. La différence entre les Suisses de l'étranger et les Suisses résidant en Suisse mérite d'être réduite. On pourrait peut-être trouver un statut qui donnerait aux Suisses de l'étranger un certain droit de domicile en Suisse.

Filippo Lombardi (Suisse) attire l'attention sur la crise financière de 2008. Depuis, les banques ont ajusté les dispositions relatives aux comptes. À noter qu'il n'existe aucune obligation pour les banques de garantir l'ouverture d'un compte aux Suisses vivant en Suisse.

3.3. Président – Comité - Direction

Remo Gysin remercie la Banque La Roche pour le financement du « bréviaire sur l'Europe » qui a été distribué aux membres du CSE.

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, annonce plusieurs changements au sein de l'équipe de l'OSE. À partir du 01/10/2018, Marc Lettau assumera officiellement le poste de rédacteur en chef de la « Revue Suisse ». Philipp Gerber reprendra le poste de Monika Hirt (engagée ad intérim) pour le fundraising/sponsoring à partir de la mi-septembre. Ariane Roulet quittera la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) après 18 ans de service. Ana-Karin Eidelstein, assistante de direction, quittera l'OSE fin septembre. Elle tient à remercier tout le monde, y compris Marko Lehtinen (ancien rédacteur en chef), pour leur engagement.

3.4. DFAE

Johannes Matyassy, nouveau directeur de la Direction consulaire du DFAE travaille depuis 30 ans pour la Confédération. Il a notamment été directeur de Présence Suisse, ambassadeur de Suisse en Argentine ainsi que chef de la Division Asie/Pacifique à la centrale. Il a en outre été secrétaire général du PLR Suisse. Il a ainsi pu se faire une bonne idée des activités des Suissesses et Suisses de l'étranger. Il entend exercer son mandat sous la devise « Développement des services consulaires ». Il attache une grande importance au développement des partenariats avec l'OSE, Swissinfo, educationsuisse et Suisse Tourisme ainsi qu'à la communication (notamment via Swissinfo et le site internet de l'OSE). En outre, le contact des représentations sur place et le contact direct par ex. dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger avec les Suissesses et les Suisses de l'étranger revêt une importance primordiale.

3.5. Intergroupe parlementaire

Carlo Sommaruga (Suisse), co-président de l'intergroupe parlementaire *Suisses de l'étranger*, a expliqué qu'une large représentation existe au Parlement. L'intergroupe se réunit pour un petit déjeuner de travail le premier mercredi de chaque session. Les sujets prioritaires sont les relations bancaires, le vote électronique, les assurances sociales et les questions institutionnelles. En ce qui concerne le vote électronique, l'intergroupe a décidé d'envoyer une lettre à tous les cantons qui n'ont pas encore adopté le vote électronique, leur demandant de le mettre en place. L'intergroupe est également actif dans le secteur des assurances sociales, par exemple lors du débat sur l'introduction d'une période de carence de 10 ans pour le droit aux prestations complémentaires. Pour les questions institutionnelles, une motion a été soumise demandant au Conseil fédéral d'indiquer dans son message, en cas de modifications législatives, si une question aura un impact sur les Suisses de l'étranger. Il remercie Elisabeth Schneider-Schneiter en tant que co-présidente et informe que Franz Grüter a démissionné de cette fonction.

4. Hommage aux victimes suisses du national-socialisme (1933-1945)

Remo Gysin fait référence au **document R-2018/16**. Il n'existe toujours pas de lieu commémoratif en Suisse. Le Comité n'a pas encore de projet concret, il s'agit juste d'une idée. Il s'agit aujourd'hui d'un premier pas. La prochaine étape serait alors d'inviter les milieux concernés tels que la Croix Rouge Suisse (CRS) ou les organisations juives. L'OSE a déjà eu des entretiens avec le DFAE. Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a déjà offert le soutien du service historique du DFAE.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud), Erich Bloch (Israël), Peter Schibli (Suisse), Dominique Baccaunaud (France) et Jean-Paul Aeschlimann (France) recommandent l'adoption de cette proposition. Il est important de s'engager dans la culture du souvenir et de s'efforcer de rechercher un éclairage historique. Un autre aspect qui vaut la peine d'être examiné est celui des Suisses qui ont sauvé des vies.

Käti Lyon-Villiger (Canada) approuve le soutien envisagé de la culture mémorielle mais prévient qu'il faut envisager un lieu commémoratif historique pour tous les Suisses qui ont été victimes de génocides hors du pays. Disparus comme tant d'autres lors de l'Holocauste, de l'Holodomor lors duquel de nombreux concitoyens suisses ont été assassinés, sous le régime des Khmers Rouges au Cambodge et dans les camps de la mort de la Garde rouge en Chine dans lesquels d'innombrables missionnaires et médecins innocents de notre pays ont subi d'effroyables tortures et ont été tués. Enfin, il faut également penser aux victimes d'aujourd'hui, qui sont dans des prisons et des camps de concentration ou de réfugiés (notamment au Moyen-Orient où ni la Croix-Rouge ni le Croissant-Rouge ne peuvent intervenir).

Le président Gysin note les suggestions de madame Käti Lyon-Villiger en vue de les examiner.

Max Petitjean (Japon) est d'avis qu'il faut se concentrer sur le présent et qu'il convient plutôt de créer un symbole de paix.

Beatrice Weber (Suisse), de la Croix-Rouge suisse (CRS), soutiendra l'idée au sein de la CRS.

Remo Gysin demande au CSE d'approuver la proposition du Comité sans modification. Les suggestions des membres du CSE seront prises en compte.

Remarque : Les articles de swissinfo en lien avec le sujet peuvent être consultés sous https://www.swissinfo.ch/ger/holocaust_die-vergessenen-schweizer-opfer/43855924 (DE) https://www.swissinfo.ch/fre/holocauste_ces-suisses-déportés-dans-les-camps-de-concentration/44307754 (FR) https://www.swissinfo.ch/ita/olocausto_le-vittime-svizzere-dimenticate/44306640 (IT)

Décision:

Le Conseil a approuvé la proposition sans voix contraire avec 7 abstentions.

5. Budget 2018 : Subventions de la Confédération

Peter Wüthrich (Suisse) attire l'attention sur le **document R-2018/17**. Il présente les subventions fédérales que l'OSE reçoit du DFAE au cours de l'exercice en cours. Ceci est nécessaire parce que le budget annuel est présenté en deux parties (voir annexe 1). Le CSE doit encore se déterminer sur la troisième position de 1 370 000 de CHF. Étant donné que l'OSE assume l'entière responsabilité de la « Revue Suisse » à partir de cette année, ce poste budgétaire spécial doit également être indiqué. L'OSE remercie le DFAE pour son aimable soutien.

Beat Knoblauch (Australie) trouve que les coûts de distribution de plus de 800'000 CHF sont très élevés. Il convient d'examiner si l'OSE ne devrait pas être transformée en organisme public. Dans ce cas, les cantons pourraient également apporter une contribution.

Peter Wüthrich (Suisse) répond que la Confédération y est obligée, mais pas les cantons. L'OSE est tributaire de fonds publics, ce qui ne peut être changé dans un proche avenir..

Pierino Lardi (Venezuela) se demande s'il serait judicieux d'intégrer l'OSE au DFAE pour assurer la survie de la « Revue Suisse ».

Peter Wüthrich (Suisse) ne voit pas comme un objectif souhaitable l'intégration de l'OSE, car elle perdrait ainsi son indépendance qui constitue un atout important. La « Revue Suisse » va évoluer, et sa distribution aussi.

Décision:

Le budget de la « Revue Suisse » est adopté par le Conseil à une large majorité. Les chiffres de la subvention fédérale à l'OSE de 2018 se trouvent à l'annexe 1.

6. Recommandations de vote de l'Organisation des Suisses de l'étranger

6.1. Proposition de John McGough

« L'adoption de mots d'ordre ou de recommandations de vote relève de la compétence exclusive du Conseil des Suisses de l'étranger ».

Ivo Dürr (Autriche), présentant la motion de John McGough en son absence, pour cause de maladie estime qu'il devrait y avoir une possibilité de consulter le Conseil en cas de mot d'ordre à court terme. Il s'agit d'assurer la position du Comité.

6.2. Proposition d'Adrian Brunner

« Seul le Conseil des Suisses de l'étranger est habilité à publier des recommandations de vote, pour autant que le nombre de voix et d'abstentions soit également publié. »

Adrian Brunner (Monaco) souligne la crédibilité de l'OSE. Les Suisses de l'étranger sont dépendants des Suisses résidant en Suisse. Il faut donc proposer un service aux Suisses de Suisse. Le Comité devrait communiquer cela de manière transparente s'il ressent le besoin de retenir un mot d'ordre.

6.3. Proposition du Comité

« Les mots d'ordre sont adoptés par le CSE. Si, pour des raisons de délais, cela n'est pas possible, la compétence d'adopter des mots d'ordre revient au Comité. »

Remo Gysin a clairement indiqué que les trois candidats étaient d'accord sur le fait qu'en raison des courts délais, il n'est pas toujours possible de mener une discussion au sein du CSE. Pour ces cas, le Comité aurait la compétence de formuler un mot d'ordre. Une décision, par voie de circulation, sans discussion au sein du CSE serait, à son avis, risquée. De plus, cela est impossible pour des raisons juridiques. Il demande au CSE de faire confiance au Comité.

Jean-Paul Aeschlimann (France) et Rodolphe S. Imhoof (Suisse) soutiennent la proposition du Comité. Le Comité ne devrait adopter de mot d'ordre que dans des cas exceptionnels. Toutefois, il est indispensable que le Conseil soit informé en premier de la décision.

Le président assure le CSE que cette règle relative à l'information sera respectée.

Beat Knoblauch (Australie) estime que le Conseil ne doit pas être politisé. Sa mission est plutôt de fournir des informations et des arguments.

Filippo Lombardi (Suisse) insiste sur la fonction politique de l'OSE. Elle est déjà politisée parce que nous voulons une place au Parlement, du fait que nous représentons des préoccupations politiques. L'OSE encourage les Suisses de l'étranger à s'inscrire sur les registres électoraux. L'OSE souhaite que le Conseil discute autant que possible afin de formuler des mots d'ordre. Le Comité ne peut décider que dans des cas exceptionnels. Les membres du Conseil doivent être informés immédiatement avant qu'un mot d'ordre ne soit communiqué aux médias.

Décisions :

Les propositions sont soumises au vote :

La proposition de McGough face à celle de Brunner est adoptée à une large majorité contre 8 voix et 2 abstentions.

La proposition du Comité face à celle de McGough est adoptée à une large majorité avec 1 abstention.

7. Règlement sur le défraiement des membres du CSE

Peter Wüthrich (Suisse) fait référence au **document R-2018/19**. Complément :
Les frais de déplacement des membres venant de l'étranger seraient désormais remboursés. Une somme forfaitaire de 400 CHF est envisagée. Si un tiers couvre une partie des frais de voyage, le montant forfaitaire sera réduit proportionnellement.

Informations sur le formulaire :

Mes frais de voyage ne sont pas pris en charge par des tiers → Fr. 400.-

Mes frais de voyage sont pris partiellement en charge par des tiers mais pas au-delà de 25% → Fr. 300.-

Mes frais de voyage sont pris partiellement en charge par des tiers mais pas au-delà de 50% → Fr. 200.-

Mes frais de voyage sont pris partiellement en charge par des tiers mais pas au-delà de 75% → Fr. 100.-

Décision:

Le Conseil approuve le règlement à une large majorité des voix contre 2 et sans abstention.

8. E-voting : Pétition en ligne

Texte de la pétition

« L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) invite le Conseil fédéral et le Parlement à rendre le vote électronique accessible à tous les Suisses de l'étranger d'ici 2021. » (Voir annexe 2)

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, fait référence au **document R-2018/20**. Le vote électronique est un mode de vote important pour tous les Suisses de l'étranger. Il est indispensable pour ceux qui reçoivent leur matériel de vote trop tard par la poste.

Beat Knoblauch (Australie) veut savoir si la pétition sera également transmise aux gouvernements cantonaux.

Kati Lyon-Villiger (Canada) demande si la sécurité n'est pas le problème de base.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, répond qu'il existe actuellement deux systèmes de sécurité, l'un du canton de Genève et l'autre de la Poste. Le premier test a été effectué en 2003 et, à ce jour, plus de 200 tests ont été réalisés avec succès. La devise de la Chancellerie fédérale est « la sécurité prime la vitesse ». Sur la base de ce principe, l'OSE fait confiance à la Chancellerie fédérale.

Carlo Sommaruga (Suisse) confirme l'existence d'un système de contrôle permettant aux électeurs de vérifier que le vote a été correctement enregistré.

Hans-Georg Bosch (Afrique du Sud) estime qu'il est important que l'ensemble du processus de vote (y compris l'envoi des codes) se fasse par voie électronique.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, explique l'intention de la Chancellerie fédérale de numériser le processus de vote, mais cela se fait par étapes. L'OSE a toujours défendu les intérêts des Suisses de l'étranger. Il est difficile pour les Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques sans vote électronique, ce qui est problématique pour un pays ayant un système de démocratie directe.

Décision:

Le Conseil approuve la proposition par 94 voix contre 0, avec 2 abstentions.
La pétition en ligne se trouve en annexe 2.

9. Initiative pour l'autodétermination : débat contradictoire et décisions sur une recommandation de vote

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, informe sur l'initiative populaire « Loi suisse au lieu des juges étrangers », qui sera votée le 25 novembre 2018. Manfred Bühler (UDC/BE), membre du Conseil national, et Carlo Sommaruga (PS/GE), membre du Conseil national, s'opposent à cette initiative.

Les arguments suivants sont avancés par les intervenants :

Manfred Bühler:

- Les conflits entre le droit suisse et le droit international seront très rares après l'adoption de l'initiative.
- Le principe à inscrire dans la Constitution est le suivant : en droit constitutionnel et en droit suisse, le droit suisse doit prévaloir sur le droit étranger.
- Les conséquences ne sont pas non plus définitives en cas de conflit.
- L'initiative ne prévoit pas que la Suisse quitte le Conseil de l'Europe.

Carlo Sommaruga :

- En cas de conflit, la Suisse ne pourrait pas exiger des amendements à un texte signé par tous les pays.
- Les syndicats et les employeurs s'y opposent également, parce que l'économie s'affaiblit.
- La Suisse a signé de nombreux traités internationaux, qui ont mené à la prospérité en Suisse. L'adoption de l'initiative pourrait remettre en question tous ces traités.
- L'initiative aurait la priorité sur les décisions relatives à la libre circulation des personnes. L'UDC remet en question la Convention des droits de l'homme. Elle garantit à tous les Suisses certains droits.
- Si un traité devait être modifié, comme la libre circulation des personnes, les Suisses de l'étranger seraient directement concernés.

Constantin Kokkinos (Grèce) estime que l'adoption de l'initiative entraînerait une grande incertitude. Dans la mesure où la Suisse reste membre du Conseil de l'Europe, se pose la question de l'application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la protection de la souveraineté.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, estime qu'il y aurait une insécurité juridique entre la Suisse et l'Europe si l'initiative devait être adoptée.

François Baur (Suisse) parle au nom de l'économie. La hiérarchie des règles juridiques est claire en Suisse. Avec cette initiative, cette clarté ne sera plus assurée.

Tim Guldemann (Allemagne) exprime le fait que la crédibilité de la Suisse sera remise en question.

Décision:

Le Conseil recommande de voter « non » à l'initiative pour l'autodétermination par 78 voix contre 2 avec 12 abstentions.

10. Assurance maladie – Etat des lieux et prochaines étapes

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, présente les résultats d'une enquête dans la « Revue Suisse » et sur SwissCommunity.org concernant les problèmes des Suisses de l'étranger en matière d'assurance-maladie.

- Sauf exception, les Suisses de l'étranger n'ont pas la possibilité de conserver leur assurance-maladie suisse. Il est possible de souscrire une assurance privée mais souvent moyennant des primes très élevées. Parfois, en raison de l'âge ou de maladies existantes, la conclusion d'une assurance-maladie privée n'est pas possible.
- Il est difficile de prendre une décision éclairée sur l'un des deux régimes d'assurance maladie dans le délai de trois mois prévu pour exercer le droit d'option.
- Les primes d'assurance maladie de l'UE/AELE sont trop élevées.

Solutions :

- Engager un spécialiste de l'assurance maladie pour trouver des solutions.
 - Contacts avec les partenaires et/ou les autorités dans le but de produire des fiches d'information résumant les systèmes d'assurance maladie des différents pays de l'UE/AELE ; ceci pour les personnes résidant dans l'UE/AELE, afin qu'elles puissent exercer leur droit d'option en pleine connaissance de cause.
-

11. Suisse Tourisme

Martin Nydegger, directeur de Suisse Tourisme, présente les faits et chiffres les plus importants du tourisme suisse ainsi que les principales activités de Suisse Tourisme. Sa présentation se trouve à l'annexe 3.

Remo Gysin remercie Martin Nydegger pour sa présentation et pour la bonne collaboration ainsi que pour le l'important soutien de la part de Suisse Tourisme.

12. Congrès 2019 : Propositions de thèmes

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, informe sur le prochain Congrès 2019 à Montreux. Il s'agit de voter sur les sujets contenus dans le **document R-2018/23**.

Tim Guldemann (Allemagne) souligne que l'année prochaine est une année électorale et que le congrès devrait être davantage orienté politiquement, et expliquer ce qui doit changer politiquement en Suisse afin que les préoccupations des Suisses de l'étranger soient prises en compte.

Beat Knoblauch (Australie), Erich Bloch (Israël), Jeannette Seifert-Wittmer (USA) et Jean-Paul Aeschlimann (France) soutiennent la proposition de Tim Guldemann.

Sabine Silberstein (Singapour) voudrait savoir s'il est possible de combiner cette proposition avec les sujets 1 ou 3.

Dominique Baccaud (France) et Adrian Brunner (Monaco) sont d'accord avec Sabine Silberstein. La question en suspens est de savoir ce que les partis pourraient apporter à l'avenir. C'est aussi une occasion d'impliquer les jeunes.

Rodolphe S. Imhoof (Suisse) recommande que les sujets restent généraux lors du congrès et que les élections soient présentées dans le cadre d'une table ronde lors du Conseil.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, fait la proposition de consacrer le matin à la politique et de tenir l'assemblée plénière l'après-midi comme d'habitude.

Décisions :

Le Conseil vote par 59 voix contre 37 en faveur du thème « Quel monde pour demain ? ». Il est également décidé, à une large majorité, d'introduire une partie politique supplémentaire le matin.

13. Information intégrée

13.1. Revue Suisse

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, rend compte de la reprise de l'entière responsabilité de la « Revue Suisse », y compris les impressions à partir du 1er janvier 2019. À partir de l'automne 2018, l'OSE cherchera de nouvelles imprimeries en Suisse et à l'étranger. L'objectif est de signer un nouveau contrat d'ici la fin de l'année. L'OSE espère que cela permettra de réaliser des économies sur les coûts d'impression.

13.1. Fusion des sites Web

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, rend compte de la décision du Comité de fusionner trois sites Web en un seul. Le contenu sera défini à l'automne et soumis au Conseil pour information lors de sa réunion du mois de mars.

14. Groupe de travail Muheim - Représentativité du CSE - Recommandations

Franz Muheim (Grande-Bretagne), Guido D'Auria (Suisse), Patrick Wyss (Mexique) présentent les propositions du groupe de travail concernant les groupes virtuels. La présentation figure en annexe 4.

Proposition du groupe de travail :

« *Le Secrétariat de l'OSE met en œuvre l'intégration des groupes virtuels* ».

Nathalie Chuard (Grande-Bretagne) se demande quelle est la motivation, pour les membres des groupes virtuels, d'être rattachés à l'OSE.

Jean-Paul Aeschlimann (France) s'enquiert de la position statutaire vis-à-vis de l'OSE ou des organisations faïtières dans le pays concerné.

Franz Muheim (Grande-Bretagne) dit qu'il n'y a qu'un lien entre l'OSE et les groupes virtuels.

Peter Wüthrich (Suisse) se réfère aux statuts. Ceux-ci prévoient que la fondation a pour but de favoriser les liens des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur patrie. Ce qui est proposé par le groupe remplit cet objectif. Il recommande d'approuver la proposition du groupe.

Décision:

Le Conseil vote à une large majorité en faveur de la proposition du groupe de travail.

15. Représentation directe des Suisses de l'étranger au Conseil national - Proposition du « Groupe » Croset

Vincent Croset (Grande-Bretagne) fait un court résumé du **document R-2018/25**. Les Suisses de l'étranger n'ont pas les mêmes intérêts que les Suisses de Suisse et il est donc important qu'il y ait des représentants des Suisses de l'étranger au Parlement.
Propositions au CSE :

1. Le point 9 des buts de la législature 2017-2021 (document R-2017/24) est modifié de sorte à ajouter l'alinéa suivant : « Permettre aux Suisses de l'étranger d'être représentés directement et de manière permanente au Conseil national »
2. L'OSE communique ce nouveau but au public via un communiqué de presse, et sur son site Internet.
3. Un groupe de travail composé de membres du CSE est créé, avec la mission d'étudier cette question en détail. Ce groupe devra notamment, à moyen terme, travailler avec certains parlementaires fédéraux (membres de l'OSE ou non) afin de porter ce débat au Parlement Suisse. Il devra également esquisser une stratégie pour convaincre la population.

Remo Gysin indique que le Comité est sceptique quant à la faisabilité. Le Comité recommande de laisser de côté les propositions 1 et 2 et qu'aujourd'hui, seule une décision sur la création d'un groupe de travail soit prise.

Tim Guldemann (Allemagne) estime qu'il n'y a pas besoin d'avoir un domicile à l'étranger pour défendre les Suisses de l'étranger au Parlement.

Christian Cornuz (France) et Constantin Kokkinos (Grèce) considèrent qu'il est important de montrer aux Suisses de Suisse que les Suisses de l'étranger sont des personnes ayant des droits et des devoirs.

Helen Freiermuth (Turquie) est d'avis que les Suisses de l'étranger devraient s'impliquer davantage dans les partis et écrire directement aux parlementaires.

Carlo Sommaruga (Suisse) dit avoir présenté une proposition parlementaire similaire il y a quelques années, qui a été rejetée. C'est pourquoi il estime que nous devrions nous concentrer sur la représentativité du CSE. Il estime qu'un tel groupe devrait plutôt travailler avec les parlementaires en dehors de l'OSE, de sorte qu'il ne contredise pas l'objectif de l'OSE d'une meilleure représentativité du CSE.

Vincent Croset (Grande-Bretagne) aimerait diriger un groupe officiel sous la tutelle de l'OSE au début et continuer à informer le CSE des progrès réalisés.

Remo Gysin estime qu'il est important de procéder à l'examen sans délai de la proposition 3. Si elle devait être acceptée, un résultat devra être livré d'ici un an.

Jacques-Simon Eggly, président d'honneur, réaffirme que tous les autres efforts ne doivent pas être compromis pour que le CSE soit entendu. Cette possibilité devrait être examinée et considérée objectivement.

Vincent Croset retire les propositions 1 et 2.

Décision:

Le Conseil adopte la proposition 3 à une large majorité.

16. Forum de discussion

(Direction de la discussion : Roger Sauvain, membre du Comité pour la France)

Daniel Plumet (France) a remis à l'OSE un document intitulé « Terre et Paix – Syrie, 2560 jours après le début des hostilités... ». Dans ce document, il voudrait savoir si le DFAE ou la Confédération sont actifs en Syrie pour promouvoir les négociations de paix. (Le DFAE ayant déjà répondu par écrit à Monsieur Plumet avant la séance du CSE, ce point est réglé).

Monsieur Plumet a précisé qu'il est membre du groupe Croset (voir ordre du jour 15.)

Pierino Lardi (Venezuela) indique que deux cours sont en vigueur au Venezuela, l'un officiel et l'autre est un cours parallèle. Il n'y pas de sens à appliquer le cours officiel dans le cadre de l'AVS, L'OSE clarifie cela avec l'AVS.)

Karl Hans Schmid (Colombie) se demande pourquoi la revue de presse ne peut pas être transmise à des tiers.

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, explique que cela n'est pas possible en raison du droit d'auteur, car l'OSE ne paie que pour un certain nombre de destinataires et se heurte à un problème juridique. Cependant, il est possible de transmettre les liens des journaux respectifs.

Irène Keller-Bachmann (Costa Rica) demande s'il est possible pour une Suissesse venue de France de s'affilier à l'AVS alors qu'elle travaillera pour une école allemande au Costa Rica.

Sarah Mastantuoni, directrice de l'OSE, souligne que si quelqu'un veut adhérer à l'AVS facultative, il doit avoir été assuré auprès de l'AVS obligatoire pendant 5 ans immédiatement auparavant.

Reto Derungs (République dominicaine) note que l'extrait de casier judiciaire n'est plus disponible en espagnol, ce qui apporte de grandes complications. (Cette question sera discutée avec le DFAE.)

Guido D'Auria (Suisse) et Laura Derrer (Chili) présente l'YPSA et son nouveau site web : www.YPSA.ch

Silvia Schoch (Canada) rappelle les fêtes des jeunes citoyens, auxquelles les délégués de l'OSE sont également invités. Il s'agit d'une excellente occasion de faire connaître et de présenter l'YPSA.

Roger Sauvain (France) propose que d'autres questions et commentaires soient communiqués au Secrétariat par écrit.

17. Reconnaissance d'associations par l'OSE

Décisions:

Le CSE approuve à l'unanimité la reconnaissance des associations suivantes :

17.1. Association Suisse Algarve

17.2. Swiss-American Society of Atlanta Inc.

17.3. Suizos de Valencia

18. Divers

Remo Gysin annonce les prochaines sessions du CSE : Le 23/03/2019 à l'hôtel de ville de Berne et le 16/08/2019 à Montreux.

Il remercie le CSE et les intervenants pour leur engagement, les représentants du DFAE et de la Direction ainsi que les représentants des médias pour leur intérêt.

Bien entendu, des remerciements sont également adressés à l'équipe de l'OSE, aux techniciens et à toutes les autres personnes présentes en coulisses.

La séance est levée à 17 h 54.

Auteur du procès-verbal : Ana-Karin Eidelstein



Beilage 1

Finanzhilfe des Bundes an die ASO (Auslandschweizer-Organisation) im 2018

1)

Finanzhilfe an die ASO, Allgemeine Aufgaben Interessenwahrung

1'100'000.00

Finanzhilfe an die ASO, Förderung der Beziehungen der Auslandschweizer
inklusive Jugenddienst und Härtefälle Jugenddienst

175'000.00

Finanzhilfe an die ASO, Informationsauftrag inklusive Ausschreibung

Druck Schweizer Revue

1'370'000.00

Finanzhilfe des Bundes für das Jahr 2018

2'645'000.00

2)

Die Finanzhilfe "Allgemeine Aufgaben Interessenwahrung" (Fr. 1'100'000.–) ist im Budget der ASO vom 10.03.2018 unter dem Titel "Allgemeine Bundessubvention« (S. 2 Budget) enthalten.

Die Finanzhilfe "Förderung der Beziehungen der Auslandschweizer inkl. Jugenddienst und Härtefälle" ist im Budget der ASO vom 10.03.2018 unter dem Titel "Dienstleistungen und Projekte" in der Zeile "Jugendangebote" enthalten.

Das Budget der ASO vom 10.03.2018 wurde vom Auslandschweizerrat am 10.03.2018 beschlossen. Die Finanzhilfe "Informationsauftrag inkl. Beitrag an Ausschreibung Revue" wird im Budget "Schweizer Revue" vom 10.08. 2018 dargestellt.

Aide financière de la Confédération versée à l'OSE (Organisation des Suisses de l'étranger) en 2018

1)

Aide financière versée à l'OSE, tâches générales de sauvegarde des intérêts

1'100'000.00

*Aide financière versée à l'OSE, promotion des liens avec les Suisses de l'étranger
y compris Service des jeunes et cas de rigueur (Service des jeunes)*

175'000.00

Aide financière versée à l'OSE, mandat d'information et appel d'offres

Impression de la Revue Suisse

1'370'000.00

Aide financière de la Confédération pour 2018

2'645'000.00

2)

L'aide financière « Tâches générales de sauvegarde des intérêts » (Fr. 1'100'000.–) figure au budget de l'OSE du 10.03.2018 à la section « Subventions fédérales générales » (p. 2 Budget).

L'aide financière « Promotion des liens avec les Suisses de l'étranger y compris Service des jeunes et cas de rigueur » figure au budget de l'OSE du 10.03.2018 à la section « Services et projets » à la ligne « Offres pour les jeunes ».

Le budget de l'OSE du 10.03.2018 a été adopté par le Conseil des Suisses de l'étranger le 10.03.2018. L'aide financière « Mandat d'information et appel d'offres » figure au budget « Revue Suisse » du 10.08.2018.

Online-Petition E-Voting

Elektronische Stimmabgabe für alle Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer

„Die Auslandschweizer-Organisation (ASO) fordert Bundesrat und Parlament auf, bis 2021 die elektronische Stimmabgabe allen Auslandschweizerinnen und Auslandschweizern zugänglich zu machen.“

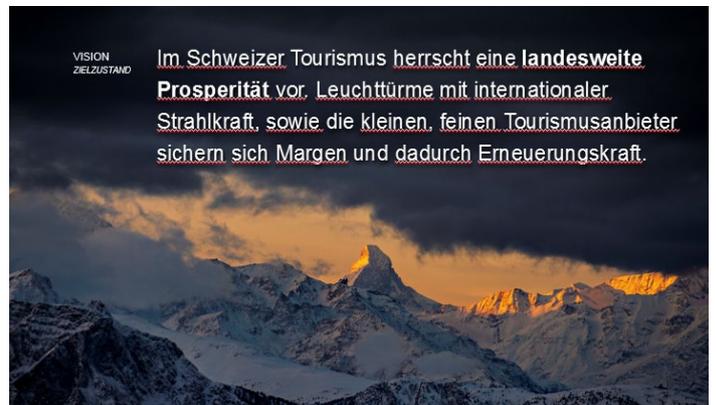
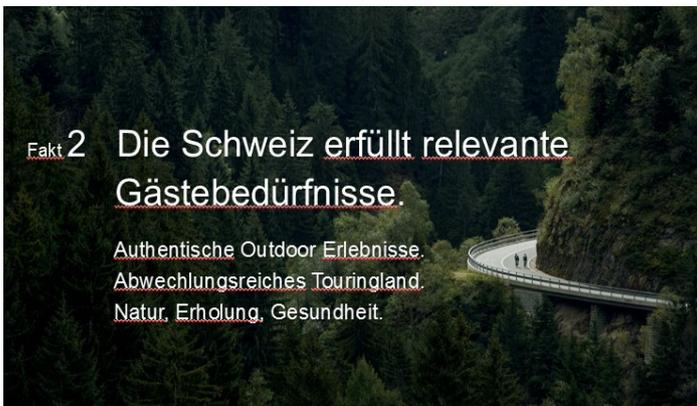
Wir bitten Sie, die Online-Petition bis zum 28. November 2018 unter folgendem Link zu unterzeichnen: www.evoting2021.ch

Pétition online E-voting

Le vote électronique pour tous les Suisses de l'étranger

« L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) demande au Conseil fédéral et au parlement de rendre le vote électronique accessible à toutes les Suisses et à tous les Suisses de l'étranger d'ici 2021. »

Nous vous remercions de bien vouloir signer la pétition online d'ici au 28 novembre 2018, en vous rendant sur le lien suivant : www.evoting2021.ch





Wirtschaft: Erwarteter Aufschwung.

- Globale Wirtschaft expandiert mit stärkster Rate seit 2011.
- EU steigert BIP über 2 %.
- Schweizer Wirtschaft profitiert vom weltweiten Aufschwung (BIP Prognose 2019: +1.9 %.
- 2018 soll zum internationalen Boomjahr werden – Wachstum Weltwirtschaft 2019: +3.6 %.

Quelle: Finanz und Wirtschaft, IWF

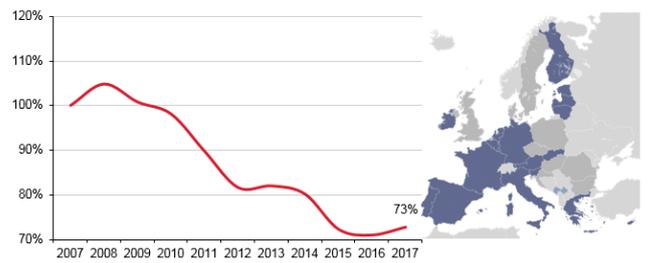


VERLIEBT IN SCHWEIZ 11

Wirtschaftliche und touristische Entwicklung.

Zarte Erholung der Eurozone.

Entwicklung der Hotel-LN aus EU16 im 10-Jahresvergleich (%).



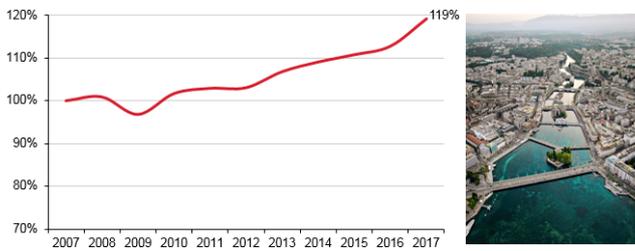
Quelle: HESTA; BFS 2018.



VERLIEBT IN SCHWEIZ 12

Urbane Tourismus auf Rekordstand.

Entwicklung der Hotel-LN in Schweizer Städten im 10-Jahresvergleich (%)



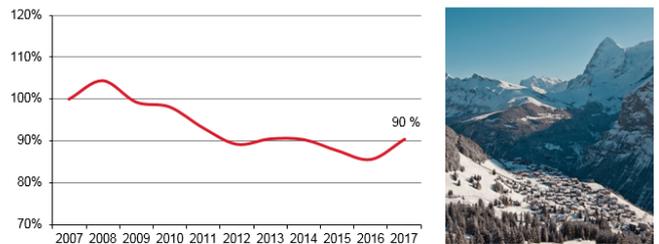
Quelle: HESTA; BFS 2018.



VERLIEBT IN SCHWEIZ 13

Berggebiet: Der Aufholprozess hat begonnen.

Entwicklung der Hotel-LN im Berggebiet im 10-Jahresvergleich (%).



Quelle: HESTA; BFS 2018.



VERLIEBT IN SCHWEIZ 14

Mittelfristiges Wachstum zw. 2-3% p.a.

KOF Prognose LN nach Tourismusjahr.



VERLIEBT IN SCHWEIZ 16

Marketing - Schwerpunkte.

Dreisatz im Marketing.



1. ATTENTION
Auffallen, Marke, Image, Kampagnen
2. X-PERIENCE & CONTENT
Storytelling, People, Erlebnisse, Listicals
3. DISTRIBUTION
More digital than ever (SocialMedia, MyS.com, ePlatforms)

VERLIEBTINDIENSCHWEIZ 17



Alles rund um «Die Natur will dich zurück» - auf dem Bike.



VERLIEBTINDIENSCHWEIZ 18



Alles rund um «Upgrade your Winter».



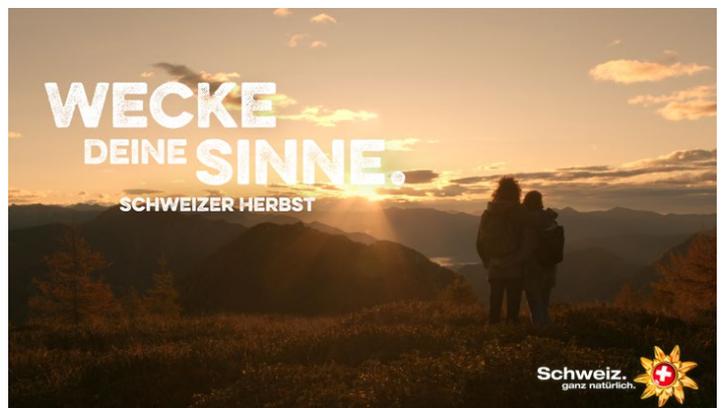
VERLIEBTINDIENSCHWEIZ 22



Alles rund um das «Swiss urban feeling».



VERLIEBTINDIENSCHWEIZ 26



Alles rund um «Wecke deine Sinne».



VERLEBTE SCHWEIZ 27



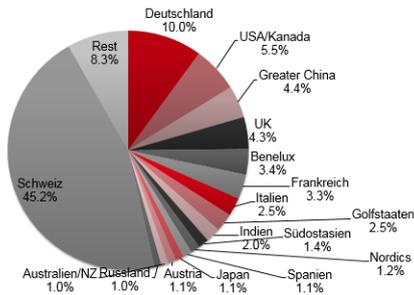
Die Grand Tour of Switzerland vereint die Highlights der Schweiz auf einem Road Trip. MySwitzerland.com/grandtour



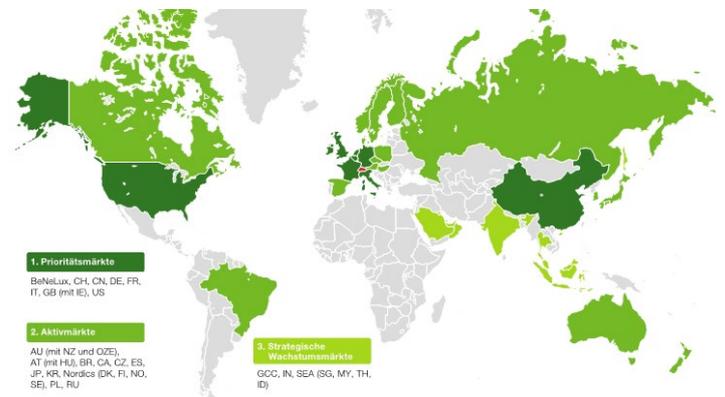
Snack Box.
 > 50 Verkaufsstellen mit regionalen Produkten
 1'500 verkaufte Boxen.



Gästerherkunft Hotellerie 2017.



VERLEBTE SCHWEIZ 28



Coming soon...

Coming soon...

- Wanderjahr 2019
- Produktentwicklung
- Gesundheitstourismus
- Winter-Push



Merci !

Für eine Kooperation,
die freut und wirkt.



Arbeitsgruppe «Repräsentativität ASR»

Einbindung von Virtuellen Gruppen an die ASO



Einleitung

Arbeitsgruppe „Repräsentativität des ASR“ für 2017-2021

Pflichtenheft

- **Integration virtueller Gruppen in die ASO**
- Steigerung des Bekanntheitsgrad des Auslandschweizerrats und ASO sowohl bei den AuslandschweizerInnen als auch in der Schweiz
- Wahlverfahren und Kandidatenkriterien für den ASR
- Integration der jungen AuslandschweizerInnen in die Strukturen der ASO
- Weitere relevante Themen.

Arbeitsgruppe hat sich an vier Skype-Videokonferenzen getroffen.

Online Soziale Netzwerke

Online Social Networks (z.B. Twitter, Facebook, Instagram usw.) gehören zu den am stärksten wachsenden Diensten im Internet

- weltweite Medien für IT-gestützten Kommunikation
- stark wachsende Mitgliederzahlen
- erhebliche gesellschaftliche und wirtschaftliche Bedeutung



2.77 Mrd.

Weltweit geschätzte
Social-Media Benutzer
im 2019*

*Quelle: www.statista.com - Number of social network users in selected countries in 2017 and 2022



Mitglieder «Repräsentativität ASR»



Franz Muheim, Präsident (GB)



Sarah Mastantuoni (ASO)



Annette Aerni Mendietta (BO)



Ivo Dürr (AT)



Gianni Defini (IT)



Roland Isler (AU)



Lukas Bucheli (DE) ***



Françoise Millet-Leroux (FR)



Silvia Schoch (CA)



Guido D'Auria, YPSA (CH)



Patrick Wyss (MX)

*** aus dem ASR ausgetreten



Einleitung – Virtuelle Gruppen

- Auslandschweizergesetz Art 9.2 erwähnt ASO
 - ... Institutionen, welche die Beziehungen der Auslandschweizerinnen und -schweizer unter sich und zur Schweiz fördern und zu einer besseren Betreuung und Vernetzung der Auslandschweizerinnen und -schweizer beitragen, ...
- Nur 2 – 5% der AuslandschweizerInnen sind in Schweizervereinen organisiert.
- Es gibt eine wachsende Zahl von AuslandschweizerInnen, welche sich in Virtuellen Gruppen austauschen.
- ASR Sitzung März 2017 übernimmt folgende Empfehlungen der Arbeitsgruppe „Repräsentativität des ASR“
 22. Die ASO soll Richtlinien zur Anerkennung der Schweizer Vereine überprüfen und Wege für den Einbezug von Social Media Gruppen finden. (E)
 23. Gesuche von Social Media Gruppen können ähnlich wie traditionelle Vereine behandelt werden (inkl. Beitritt zur Dachorganisation). (E)
 24. Weltweite Social Media Gruppen könnten direkt von der ASO anerkannt werden. (E)



Einbindung – Virtuelle Gruppen

Ziel der Einbindung

- Erstellen eines Kommunikationskanals zwischen virtuellen Gruppen von AuslandschweizerInnen und der ASO
- Die Steigerung des Bekanntheitsgrads der ASO
- Virtuelle Gruppen sind keine (Konkurrenz zu den) Schweizervereine(n)
- Win-win situation – ASO und die AuslandschweizerInnen profitieren

Verfahren der Einbindung

- Virtuelle Gruppen sind heute mehrheitlich Facebookgruppen, dies kann sich schnell ändern
- Einbindung muss unkompliziert und flexibel sein es braucht einfachen Mechanismus
- Plan - Vernetzung (Link) von ASO mit virtuellen Gruppen
- Ausgeführt vom ASO Sekretariat, beaufsichtigt vom Vorstand

Kriterien der Virtuelle Gruppen



- Austausch zwischen den AuslandschweizerInnen sowohl untereinander als auch mit der Schweiz pflegen
- Mindestens einen Administrator schweizerischer Staatsangehörigkeit, der/die als Ansprechpartner für die ASO fungiert
- Mindestens 20 Personen Ausnahmen in Ländern mit wenigen Schweizer
- Müssen vor Antrag auf Vernetzung Kontakt zur Dachorganisation der ASO ihres Landes aufgenommen haben. Wenn eine solche Dachorganisation nicht existiert, Kontaktaufnahme mit den dort bestehenden Schweizervereinen und den ASR-Delegierten
- Verpflichten sich eine Anzahl Posts der ASO pro Jahr zu übernehmen
- Verpflichten sich zur Einhaltung eines Verhaltenskodex bezüglich des Umgangs untereinander in der Gruppe

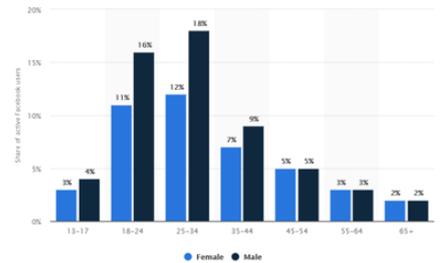


Beispiel : Jugend - neue Formen sich zu vernetzen



1.3 Mrd.

täglich aktive Facebook Nutzer weltweit *



57% Davon zwischen 18-34 Jahre alt.



*Sources: www.statista.com - Distribution of Facebook users worldwide as of July 2018, by age and gender

Beispiel: YPSA



Insight:

- YPSA – Youth Parliament of Swiss Abroad – ist aktiv online auf Facebook und wird weltweit in 34 Länder konsultiert
- Offizieller Kommunikation Kanal mit Jungen Auslandschweizer weltweit
- Seite: 142 Followers
- Gruppe: 741 Mitglieder

Beispiel: Unione Giovani Svizzeri



Insight:

- UGS: Junge Auslandschweizergruppe in Italien
 - Seite: 40+ (in Aufbau)
 - Gruppe: 140+ (in Aufbau)

Beispiel von Virtuellen Gruppen : Schweizerschule & Alumni - Mexiko



Facebookgruppen

- Schweitzerschulen (1400 Schüler) in Mexiko für Schüler, Lehrer
- Verbindung mit anderen Schweizerschulen im Ausland und Schulen in der Schweiz
- Alumni (über 5000) der Schweizerschule in Mexiko
- ASR-Mitglieder um einen direkten Kontakt und Austausch mit Schweizergemeinde in Mexiko zu ermöglichen

Asociación Suiza México

- hat ein Budget für die Einrichtung und Unterhaltung dieser Facebook Gruppen bewilligt
- Budget enthält Reisekosten für 1 Schüler, um an der ASR-Sitzung und Auslandschweizer Kongress als Vertreter des Jugendparlaments teilnehmen zu können.

Antrag der Arbeitsgruppe



Die Arbeitsgruppe beantragt

- ASO Sekretariat setzt die Einbindung der virtuellen Gruppen um

Verfahren könnte folgendermassen aussehen:

- Virtuelle Gruppe reicht beim ASO Sekretariat Antrag ein
- Antragsformular ist online, enthält Fragen über die Kriterien, welche die virtuelle Gruppe erfüllen muss
- ASO Sekretariat prüft, ob die Kriterien gegeben sind
- ASO Sekretariat entscheidet über die Vernetzung der virtuellen Gruppe - virtuelle Gruppe wird auf ASO Webseite verlinkt
- Wenn Kriterien nicht mehr gegeben sind, löscht das Sekretariat nach Frist zur Wiederherstellung der Kriterien den Link
- Verfahren wird beaufsichtigt vom Vorstand